

Vos droits, obligations et libertés individuelles

La structure accueille des personnes dont le niveau dépendance s'établit entre les Gir2, Gir3, Gir4, ou Gir5 atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, dans le respect de leur dignité et dans la reconnaissance de leur spécificité.



Votre droit d'expression par le Conseil de la Vie Sociale

Conformément aux dispositions prévues par le décret 2002-2, la structure participe au conseil de la vie sociale de l'EHPAD La Vençoise. Ce conseil est consulté sur l'organisation de la vie collective ainsi que sur le fonctionnement de l'Accueil de Jour.

RESIDENCE LA VENCOISE – EHPAD
msequin.secret-directeur@cantavençoise.com



TARIF JOURNALIER HEBERGEMENT 34,40 €

TARIF / JOUR DEPENDANCE GIR 1-2 16,08 €

TARIF / JOUR DEPENDANCE GIR 3-4 10,21 €

TARIF / JOUR DEPENDANCE GIR 5-6 4,33 €



L'Accueil de Jour
« Le Frêne »
à la Résidence La
Vençoise

EHPAD Résidence La Vençoise
Site Saint Michel
14, rue Saint Michel
06140 VENÇE



Notre Ligne Unique : 06 83 53 78 22
Standard : 04 92 11 23 04
Téléphone : 04 92 11 21 38
FAX : 04 92 11 22 99

L'Accueil de Jour
« Le Frêne »
à la Résidence La
Vençoise



VOUS REÇOIT DANS UN
ESPACE DE VIE ADAPTE

Notre équipe
pluridisciplinaire se tient à
votre disposition pour

- ▶ Votre accompagnement
- ▶ Votre transport
- ▶ Vos aides financières
- ▶ Votre « journée-type »

L'accueil de Jour

L'Accueil de Jour « Le Frêne » propose un accompagnement spécifique avec une approche de type thérapeutique réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés.



Dans le respect de la Personne accueillie, l'établissement se fixe des objectifs qui s'articulent autour de deux grands axes.

Le Maintien de l'autonomie de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, c'est :

- la Stimulation des fonctions cognitives et sensorielles.
- Retrouver une vie sociale en participant à des activités adaptées à chacun.
- une Surveillance de l'alimentation.

L'Accompagnement et le soutien des familles, c'est :

- Permettre aux aidants naturels d'être soulagés et soutenus
- ainsi Eviter les situations d'épuisement.
- Apporter une écoute, un soutien.
- Informer, guider dans la prise en soin au quotidien.

Transmettre des informations sur la maladie et son évolution.

Votre transport

Les frais de transport font l'objet d'une organisation selon les modalités prévues par le code de l'action sociale et des familles.

L'accueil de jour « Le Frêne » assure GRATUITEMENT votre transport à partir de votre domicile à la résidence La Vençoise.

Un transporteur agréé est missionné pour vos modalités d'acheminement vers l'accueil de jour et le retour vers votre domicile. Chacun conserve le libre choix du prestataire le plus adapté à ses attentes. Toutefois, le recours à un autre dispositif que celui proposé par la structure restera à la charge des aidants.



Votre Accompagnement

une équipe PLURIDISCIPLINAIRE de professionnels vous accompagne dans la réalisation de votre projet de vie individualisé. Elle est à votre écoute mais aussi à l'écoute de votre famille.

Le dossier « thérapeutique » est géré par l'équipe soignante, encadrée par le cadre de santé.



Votre prise en charge est coordonnée par le médecin coordonnateur et la psychologue qui vous accompagnent également.

L'accueil de jour est ouvert cinq jours par semaine avec des horaires qui paraissent adaptés au rythme de vie des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer qui vivent à domicile.

Un recueil de données est établi les premiers jours de votre arrivée, afin d'évaluer l'autonomie et d'ajuster les actions à mener.

Votre accompagnement est déterminé en fonction des besoins évalués, de vos désirs et sans omettre ceux de votre famille.

L'accueil de jour « **Le Frêne** » est chargé d'accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, diagnostiqués. Les personnes doivent avoir une autonomie suffisante pour accéder, se déplacer dans les locaux en toute sécurité et pouvoir participer aux activités .

Vos soins quotidiens se poursuivent dans la continuité entre votre domicile et l'accueil de jour.

Un lieu spécifique est réservé à l'accueil de jour. Ce lieu comprend : une salle polyvalente d'activités, une salle à manger, une cuisine thérapeutique, et un salon de repos.



Vos aides financières

En fonction de votre dépendance (évaluation grille AGGIR) et du niveau de vos ressources, vous pouvez bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) fixée et versée par le Conseil Général.

Cette aide financière vous permet de couvrir en partie les frais d'hébergement ainsi que les frais liés à la dépendance.

Votre besoin est déterminé par l'équipe médico-sociale coordinatrice départementale.

Votre journée-type

- o 09H30 Accueil des personnes, Collation Lecture de magazines, journal, écoute musicale
- o 10H00 Présentation du programme de la journée Repères temporels (date, météo...) Ateliers : Stimulation cognitive, orientation temporo-spatiale, cuisine thérapeutique, concentration langage, sorties au marché, etc..
- o 11H45 Déjeuner
- o 13H00 Temps de Repos
- o 14H00 Activités diverses : jardinage, jeux de société, Arthérapie, gymnastique douce, etc...
- o 15H45 Goûter
- o 16H00 Activités pour préparer le retour à domicile
- o 16H30 Retour au domicile

